

Formation SST


Sauveteur Secouriste du Travail


Mai 2021


CFPPA/UFA
EPLEFPA
de ROANNE-CHERVÉ-NOIRÉTABLE

 **TAUX DE RÉUSSITE**
> sur les 3 dernière session : 100%

 **SATISFACTION**
> Promotion 2020 : 100%

 **DURÉE**
> de 7 à 14 heures

 **CONDITIONS D'ADMISSION**
> accessible à tous.

 **Contact**
marion.faye@educagri.fr
stephanie.darpheuil@educagri.fr

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS

Donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

Objectifs de la formation

Cette formation permet aux entreprises de répondre à leurs obligations en matière de premiers secours.

Conditions d'admission - Pré-requis

- La formation est accessible à tous.
- Il n'y a aucun prérequis pour l'entrée en formation.
- Contacter le CFPPA puis compléter un formulaire d'inscription.

Accès à la formation

Plusieurs sessions tout au long de l'année.

Contenus principaux de la formation

Les principaux points abordés en formation (formation initiale et recyclage) sont :
Participer à la mise en œuvre d'action de prévention et de protection au sein de l'entreprise

- Savoir intervenir face à une situation d'accident de travail
 - Protéger
 - Examiner la victime
 - Alerter les secours
 - Secourir la victime

Durée de la formation

- Formation initiale : 14 heures SST.
- Recyclage MAC (Maintien des Acquis et des Compétences) : 7 heures.

SST Sauveteur Secouriste du Travail



Modalités pédagogiques

- La pédagogie s'appuie sur le vécu et les pratiques des participants pour construire la progression.

Évaluation de la formation

Après réussite de l'épreuve de mise en situation pratique, le CFPPA délivre un certificat de sauveteur secouriste au stagiaire. Il est possible de réaliser un MAC SST avec l'obtention du PSC1 qui atteste la capacité à effectuer les gestes de premiers secours. Néanmoins, une formation de maintien des compétences est nécessaire tous les 24 mois.

Tarifs et conditions financières

SST individuel :	Durée : 14 heures	Prix/stagiaire : 252 €
18.00€/heure/stagiaire		
MAC individuel :	Durée : 7 heures	Prix/stagiaire : 140 €
20.00 €/heure/stagiaire		

La formation est éligible au CPF, aux dispositifs de financement Région et Pôle Emploi, à Vivéa, à l'AGEFIPH.

Un formateur contacte le candidat afin de définir la formation nécessaire, convenir de la date de la formation et afin de présenter les possibilités de financement.



CFPPA de ROANNE-Chervé-Noirétable

42124 PERREUX
Tél : 04.77.44.82.00
cfppa.roanne@educagri.fr